

Département de Lot-et-Garonne

Commune de BON-ENCONTRE

ARRETE

Du 30 NOVEMBRE 2021 – N° 2021/40

Extrait du registre

VENTE AU DEBALLAGE

Occupation du Domaine Public (Salle des Fêtes de TORTIS)

Association BON-ENCONTRE ANIMATION

Nous, Maire de la Commune de Bon-Encontre

Vu le Code des Collectivités Territoriales en son article 2213.6

Vu la déclaration préalable reçue de Monsieur LABARTHE Jean-Michel, Président de l'Association BON-ENCONTRE ANIMATION, conformément à l'arrêté ministériel du 9 Janvier 2009,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Michel LABARTHE, Président de l'Association BON-ENCONTRE ANIMATION est autorisé à procéder à une vente au déballage intitulée « SALON DES ANTIQUAIRES ».

ARTICLE 2 : Cette manifestation se déroulera à la Salle des Fêtes de TORTIS du **vendredi 11 février au dimanche 13 février 2022**.

ARTICLE 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie, Monsieur le Brigadier Chef de Police Municipale, Monsieur le Commissaire de Police, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à Monsieur le Directeur Départemental de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes de Lot et Garonne.

Fait à Bon-Encontre, les jour mois et an que dessus.

**Madame le Maire,
Laurence LAMY**

**Pour copie conforme,
Madame le Maire**